

Chambre et d'autres et a renoncé à l'idée de supprimer la livraison du courrier le samedi dans les régions rurales, je ne puis appuyer la mesure à l'étude.

Bon nombre de propriétaires de journaux de ma circonscription m'ont envoyé des télégrammes, notamment ceux de l'*Evening Telegram* de Saint-Jean, le plus grand journal de Terre-Neuve, et ceux du *Western Star*, de Corner Brook. Chacun de ces journaux signale la gravité de la situation où les plonge la mesure et le fait que les frais supplémentaires d'affranchissement et d'exploitation s'élèveront à plus de \$30,000 par an. Il y a lieu de penser que la note des frais supplémentaires encourus par les éditeurs de journaux sera passée aux annonceurs et aux abonnés. Il en résultera simplement que les frais supplémentaires échoiront au consommateur. Dieu sait si le salarié moyen de notre pays, en particulier celui des provinces atlantiques et de ma province de Terre-Neuve est parvenu à la limite de sa résistance. Je ne puis donc, en toute conscience, approuver une mesure, quelle qu'elle soit, qui aggravera sa situation déjà critique.

• (5.20 p.m.)

A mon avis, l'augmentation des tarifs proposée par le ministre des Postes est un moyen lâche d'augmenter les impôts. Je le répète, un grand nombre d'habitants de ma province sont dans une situation désespérée. Nous subissons déjà le coût de la vie et le taux de chômage les plus élevés du Canada. Mais il y a plus grave: notre revenu par habitant est le plus bas du Canada. En ma qualité de Terre-Neuvien et de Canadien, comment pourrais-je, en toute justice, approuver une mesure qui aggraverait cette situation critique?

Dans une partie de ma circonscription, comme dans de nombreuses autres régions de Terre-Neuve, il est impossible de capter les émissions de télévision. Le seul contact que les gens ont avec le monde extérieur se fait par l'intermédiaire des journaux. Leur seul moyen d'apprendre ce qui se passe à Ottawa, au Biafra, à Washington ou au Vietnam est en général de lire les journaux.

J'accuse maintenant le gouvernement de faire preuve de discrimination en présentant ce projet de loi. Ceux qui doivent compter sur les journaux pour se renseigner demeurent la plupart du temps dans les régions rurales et doivent se fier à la livraison postale. Les citadins peuvent se rendre acheter les journaux de leur choix au magasin du coin. Mais les habitants de Provencher, de Come-by-Chance ou de Trepassey dans ma circonscription—je pourrais nommer des centaines d'endroits—doivent compter sur le courrier pour la livraison de leurs journaux.

Par conséquent, ils sont l'objet de discrimination.

Selon moi, en supprimant ce précieux service de renseignements à un groupe important de personnes, on dessert la démocratie. Les taux faibles actuellement exigés pour la manutention des journaux sont fondés sur l'opportunité de tenir les électeurs renseignés. Il en est de même, je suppose, de la subvention annuelle versée à Radio-Canada—140 millions de dollars, je crois—qui est, somme toute, un moyen de divertissement.

Même si les conséquences de cette mesure ne seront peut-être pas très graves pour les régions urbaines, il n'en reste pas moins que pour des milliers de Canadiens isolés c'est un sujet d'inquiétude véritable, car si cette loi est adoptée, ils ne pourront plus désormais marcher de pair avec leur époque. A mon avis, une telle politique sied mal à un gouvernement qui s'est payé de mots en s'adressant récemment à un Canada où n'existait aucune disparité de services et de chances.

J'ai été alarmé l'autre jour en apprenant que de nombreux députés du même parti que l'honorable représentant n'étaient pas au courant de l'augmentation de tarif proposée par le ministre des Postes. C'est le comble de l'ironie dans une démocratie comme celle dont le premier ministre (M. Trudeau) n'a cessé de nous entretenir pendant la récente campagne électorale. Je soutiens qu'en nous présentant ce dernier modèle du genre en législation hurluberlue, on se moque une fois de plus de la société juste du premier ministre et de sa promesse de mettre fin aux disparités régionales.

Puisque j'en suis au sujet des disparités régionales, puis-je ajouter que j'attends, le souffle suspendu, d'apprendre ce que le gouvernement compte faire pour aider les provinces moins favorisées comme la mienne.

Une voix: Ne retenez pas trop longtemps votre souffle.

M. Carter: Je ne retiens pas mon souffle en ce moment et je ne crois pas que je doive le faire, car j'ignore ce qui arrivera.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a rien fait pour mettre fin aux disparités régionales. En fait, il a pris des mesures qui ont encore augmenté l'écart existant entre les provinces qui ont tout et celles qui n'ont rien. Permettez-moi un exemple. Je sens que la Chambre commence à en avoir assez d'entendre toujours parler de la subvention aux producteurs de poisson salé et du poisson en général, mais les députés feraient mieux de s'y habituer, car ils vont m'entendre parler abondamment de poisson au cours des prochains mois. Le poisson ne devrait jamais laisser un mauvais goût dans la bouche. J'évoquerai donc encore la subvention aux producteurs de poisson salé